



**INFORMATIONS PRIVILÉGIÉES
INFORMATIONS RÉGLEMENTÉES**

Nyxoah Obtient des Engagements de Financement pouvant atteindre U.S. \$77 Millions pour Supporter la Commercialisation de Genio aux États-Unis

Les financements consistent des investissements d'équité, notamment de ResMed, Cochlear et le Chairman et le management de Nyxoah, et une obligation convertible.

Mont-Saint-Guibert, Belgique – 14 novembre 2025, 8h00 CET / 2h00 ET – Nyxoah SA (Euronext Bruxelles/Nasdaq : NYXH) (« Nyxoah » ou la « Société ») une société de technologie médicale spécialisée dans le développement et la commercialisation de solutions innovantes pour le traitement de l'Apnée Obstructive du Sommeil (« AOS ») par neuromodulation, a annoncé aujourd'hui un placement privé d'équité de €17 millions et un offre directe enregistrée (*registered direct offering*) de U.S. \$5,6 millions combinés avec des obligations convertibles jusqu'à €45 millions.

Le placement privé consiste en l'émission de 4.265.714 nouvelles actions ordinaires au prix de souscription de €4,00 euros par action (environ U.S. \$4,6304 aux taux de change actuels), pour un produit brut total de €17 millions (environ U.S. \$20 millions aux taux de change actuels). La clôture du placement privé devrait avoir lieu le ou vers le 17 novembre 2025, sous réserve des conditions de clôture habituelles. Degroof Petercam a agi en tant que *sole book runner* pour ce placement privé.

Les actions ordinaires sont vendues dans le cadre d'un placement privé et n'ont pas été enregistrées en vertu du Securities Act de 1933, tel que modifié, et ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis en l'absence d'enregistrement ou d'exemption applicable aux exigences d'enregistrement.

En outre, l'offre directe enregistrée consiste en l'émission de 1.215.964 nouvelles actions ordinaires au prix par action de U.S. \$4,6304, pour un produit brut total d'environ U.S. \$5,6 millions. La clôture de l'offre directe enregistrée devrait avoir lieu le ou vers le 18 novembre 2025, sous réserve des conditions de clôture habituelles.

L'offre publique aux États-Unis sera réalisée en vertu d'une déclaration d'enregistrement préalable sur le Form F-3 (Dossier n°333-268955) qui a été déclarée effective par la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la "SEC") et qui est entrée en vigueur le 6 janvier 2023. L'offre est réalisée uniquement au moyen d'un prospectus qui fait partie de la déclaration d'enregistrement en vigueur. Un supplément au prospectus et le prospectus de base qui l'accompagne, relatifs à l'offre directe enregistrée, seront déposés auprès de la SEC et seront disponibles sur le site web de la SEC à l'adresse <http://www.sec.gov>.



En outre, la Société a conclu une convention de souscription avec une société internationale de services financiers pour l'émission d'obligations convertibles d'un montant nominal maximal total de jusqu'au €45 millions (environ U.S. \$52 millions aux taux de change actuels). Le financement comprend une première tranche de €22,5 millions avec une option d'émettre une seconde tranche de €22,5 millions à la discrétion de Nyxoah, pendant les 30 jours démarrant sept mois suivant la date de clôture, sous réserve de certaines conditions. La clôture de la première tranche d'obligations devrait avoir lieu en décembre 2025, sous réserve des conditions de clôture habituelles. La première tranche d'obligations sera émise à 92 % de leur montant nominal et portera intérêt au taux annuel de 6,5 %, payable trimestriellement à terme échu. Les obligations ont une échéance de trois ans à compter de leur émission, avec des remboursements trimestriels du principal et des intérêts. Le prix de conversion par défaut pour la première tranche d'obligations, qui peut être modifié à la baisse, sera égal à 5,00 euros, ce qui représente 125 % du prix de placement des actions émises dans le cadre du placement privé.

Le produit net de l'émission des obligations convertibles et ajouté au produit net du placement privé, seront utilisés pour (i) lancer des activités de commercialisation aux États-Unis et faire progresser la commercialisation du système Genio sur ses marchés cibles initiaux en dehors des États-Unis; (ii) poursuivre la collecte de données cliniques et à soutenir les projets de recherche clinique initiés par des médecins et liés aux traitements des patients atteints d'AOS; (iii) financer davantage les activités de recherche et développement liées aux mises à niveau du système Genio, à la refonte de nos produits pour en améliorer la fabricabilité et à des initiatives de réduction des coûts; (iv) continuer à développer un pipeline de nouvelles technologies et à explorer les possibilités de collaboration dans le domaine de la surveillance et du diagnostic de l'AOS; et (v) à d'autres fins générales de l'entreprise, y compris, sans s'y limiter, le fonds de roulement, les dépenses en capital, les investissements, les acquisitions, si la Société décide de les poursuivre, et les collaborations.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat des titres, et il n'y aura pas de vente des titres dans un État où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant l'enregistrement ou la qualification en vertu des lois sur les valeurs mobilières de cet État.

À propos de Nyxoah

Nyxoah opère dans le secteur des technologies médicales. Elle se concentre sur le développement et la commercialisation de solutions innovantes destinées à traiter le Syndrome d'Apnées Obstructives du Sommeil (SAOS). La principale solution de Nyxoah est le système Genio®, une thérapie de neurostimulation du nerf hypoglosse sans sonde et sans batterie qui a reçu le marquage CE, centrée sur le patient et destinée à traiter le Syndrome d'Apnées Obstructives du Sommeil (SAOS), le trouble respiratoire du sommeil le plus courant au monde. Ce dernier est associé à un risque accru de mortalité et des comorbidités, dont les maladies cardiovasculaires. La vision de Nyxoah est que les patients souffrant de SAOS doivent pouvoir profiter de nuits réparatrices et vivre pleinement leur vie.

À la suite de la finalisation probante de l'étude BLAST OSA, le système Genio® a reçu le marquage européen CE en 2019. Nyxoah a réalisé avec succès deux IPO : l'une sur Euronext Bruxelles en septembre 2020 et



l'autre sur le NASDAQ en juillet 2021. Grâce aux résultats positifs de l'étude BETTER SLEEP, Nyxoah a reçu le marquage CE pour l'extension de ses indications thérapeutiques aux patients souffrant de collapsus concentrique complet (CCC), pour lesquels les thérapies concurrentes sont actuellement contre-indiquées. En outre, la Société a annoncé les résultats positifs de l'étude pivot DREAM IDE et l'obtention de l'autorisation de la FDA pour un sous-groupe de patients adultes atteints d'AOS modérée à sévère avec un IAH supérieur ou égal à 15 et inférieur ou égal à 65.

Attention – marquage CE depuis 2019. Approuvé par la FDA en août 2025 en tant que dispositif disponible uniquement sur prescription médicale.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les informations suivantes sont fournies conformément à l'article 7:97 du Code belge des sociétés et des associations. Les investisseurs qui ont participé au placement privé comprennent, entre autres, (soit directement, soit par l'intermédiaire d'entités contrôlées par eux) Robert Taub, qui est le président du conseil d'administration, Jürgen Hambrecht et Daniel Wildman (représentant permanent de Wildman Ventures LLC), qui sont des administrateurs indépendants, Olivier Taelman, CEO et administrateur de la Société, John Landry, CFO et administrateur de la Société, et Scott Holstine, Chief Commercial Officer de la Société. Ensemble, ces investisseurs ont souscrit 356,250 nouvelles actions pour un montant brut de 1,425 EUR, à un prix d'émission égal à 4,00 EUR.

Robert Taub Jürgen Hambrecht, Daniel Wildman, Olivier Taelman, John Landry et Scott Holstine étant des parties liées à la Société, le conseil d'administration a appliqué la procédure relative aux parties liées prévue à l'article 7:97 du Code belge des sociétés et des associations en ce qui concerne la participation des parties liées susmentionnés au placement privé. Dans le cadre de la procédure susmentionnée, avant de se prononcer sur le placement privé, un comité de trois administrateurs indépendants de la Société, à savoir Rita Johnson-Mills, Virginia Kirby et Kevin Rakin, (le "Comité") a émis un avis au conseil d'administration dans lequel le Comité évaluait la participation des six investisseurs susmentionnés au placement privé. Dans son avis au conseil d'administration, le comité a conclu ce qui suit : *"Sur la base des informations fournies, le Comité considère que la Transaction proposée est en ligne avec la stratégie poursuivie par la Société, qu'elle sera réalisée aux conditions du marché et qu'il est peu probable qu'elle entraîne des inconvénients pour la Société et ses actionnaires (en termes de dilution) qui ne soient pas suffisamment compensés par les avantages que la Transaction offre à la Société"*.

Le conseil d'administration de la Société a approuvé le principe du placement privé et ne s'est pas écarté de l'avis du Comité.

L'évaluation par le commissaire de la Société de l'avis du Comité et du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la Société est la suivante: *"Sur la base de notre évaluation, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les données financières et comptables incluse dans l'avis du comité d'administrateurs indépendants daté du 13 novembre 2025 et dans le procès-verbal de l'organe d'administration daté du 13 novembre 2025, justifiant la transaction proposée, ne sont pas fidèles et*



suffisantes dans tous leurs aspects significatifs au regard informations dont il disposait dans le cadre de sa mission".

INFORMATIONS IMPORTANTES

LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE DISTRIBUÉ, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, DANS UNE JURIDICTION OÙ CELA SERAIT INTERDIT PAR LA LOI. CE COMMUNIQUE EST UNIQUEMENT DESTINÉ À L'INFORMATION GÉNÉRALE ET NE FAIT PAS PARTIE D'UNE OFFRE DE VENTE OU D'ACHAT, OU DE LA SOLLICITATION D'UNE OFFRE DE VENTE OU D'ACHAT, DE VALEURS MOBILIÈRES. LA DISTRIBUTION DE CE COMMUNIQUE ET L'OFFRE, LA SOUSCRIPTION, LA VENTE ET L'ACHAT DES TITRES DÉCRITS DANS CE COMMUNIQUE DANS CERTAINES JURIDICTIONS PEUVENT ÊTRE RESTREINTES PAR LA LOI. TOUTE PERSONNE LISANT CETTE ANNONCE DOIT S'INFORMER DE CES RESTRICTIONS ET LES RESPECTER.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations, convictions et opinions contenues dans le présent communiqué de presse sont prospectives et reflètent les attentes actuelles de la Société ou, le cas échéant, de ses administrateurs ou de sa direction concernant la clôture du placement privé, l'offre directe enregistrée et le financement par obligation convertible, le système Genio®; les études cliniques prévues et en cours sur le système Genio®; les avantages potentiels du système Genio®; les objectifs de Nyxoah en matière de développement, de parcours réglementaire et d'utilisation potentielle du système Genio®; la stratégie de commercialisation de la Société et son entrée sur le marché américain; et les résultats d'exploitation, la situation financière, la liquidité, les performances, les perspectives, la croissance et les stratégies de la Société. De par leur nature, les déclarations prospectives comportent un certain nombre de risques, d'incertitudes, d'hypothèses et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Ces risques, incertitudes, hypothèses et facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats et les effets financiers des plans et événements décrits dans le présent document. En outre, ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, la satisfaction des conditions requises pour la clôture de chacun du placement privé, de l'offre directe enregistrée et du financement par obligation convertible, ainsi que la réalisation des clôtures respectives, les risques et incertitudes énoncés dans la section « Risk Factors » du Annual Report on Form 20-F de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, déposé auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») le 20 mars 2025, et dans les rapports ultérieurs que la Société dépose auprès de la SEC. Une multitude de facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, les changements dans la demande, la concurrence et la technologie, peuvent faire en sorte que les événements, les performances ou les résultats réels diffèrent considérablement de toute évolution prévue. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse concernant les tendances ou les activités passées ne constituent pas des garanties de performances futures et ne doivent pas être considérées comme une indication que ces tendances ou activités se poursuivront à l'avenir. En outre, même si les résultats ou développements réels sont conformes aux déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse, ces résultats ou



développements ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats ou développements futurs. Aucune déclaration ni garantie n'est faite quant à l'exactitude ou à l'équité de ces déclarations prospectives. Par conséquent, la Société décline expressément toute obligation ou engagement de publier des mises à jour ou des révisions des déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse à la suite d'un changement dans les attentes ou d'un changement dans les événements, les conditions, les hypothèses ou les circonstances sur lesquels ces déclarations prospectives sont fondées, sauf si la loi ou la réglementation l'exige expressément. Ni la Société, ni ses conseillers ou représentants, ni aucune de ses filiales, ni aucun des dirigeants ou employés de ces personnes ne garantissent que les hypothèses sous-jacentes à ces déclarations prospectives sont exemptes d'erreurs, et n'acceptent aucune responsabilité quant à l'exactitude future des déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse ou à la réalisation effective des développements prévus. Vous ne devez pas vous fier indûment aux déclarations prospectives, qui ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse.

Contacts:

Nyxoah

John Landry, CFO

IR@nyxoah.com